



Étaient présents à la MDH Territoriale Saran, de 10h00 à 16h00

Catherine BONJEAN, Laurent CARNEAU, Fabrice CHOFFY, Jean-Yves DANCHAUD, Marc DE SOUSA, Noas DEVAUX, Benjamin GAILLARD, Steven JOLY, Ridouane MESQAH, Christelle MORLON, Sylvie PIZZIO, René RENAUD, Khalid SAMI, Guillaume VANHALST

Excusés : Nicolas BOUGARET, Guillaume MARIENFELDT, Léa PIERRON

Absent : -

Vous trouverez ci-dessous une présentation synthétique des éléments abordés :

1. Atelier 1 référents de bassins :

Point par bassins :

18/36 : Le travail en bi-comité se passe très bien, très peu de désistement d'arbitres. 129 rencontres à ce jour (1 match sans arbitre, 2 reports, 8 forfaits, 9 désistements).

IL est remonté, le cas d'arbitres qui ne remplissent pas les dispos car ils sont arbitres/joueurs et ne savent pas quand ils vont jouer.

Le fonctionnement interbassin est un point positif. Mais ce qui se relève être un point négatif, c'est de ne plus avoir la main sur les désignations R3M. L'idée serait de pouvoir « récompenser » les arbitres T3 méritants.

IL est relevé, qu'il y a peu de match à désigner mais qu'il y a beaucoup de nouveaux arbitres à suivre, limiter des doublés/triplés de T1/T2 pour laisser à des T3.

41 : De par son positionnement géographique, ce bassin a beaucoup d'échanges interbassin.

Il est pointé également, le problème d'arbitres qui préfèrent ou/ et ne peuvent qu'arbitrer en solo.

Il a eu également très peu de désistement de dernière minute.

L'aspect négatif : Les arbitres ne remplissent pas assez leurs dispos, problème de ceux qui ne renseignent que leurs indispos.

Il est à noter 1 seul cas de report de match

28 : La situation est moins compliquée qu'attendue, cependant les weekends sont couverts grâce à quelques arbitres très dispos.

Il y a un manque d'arbitres dispos, certains sont « fantômes ».

Il y a un gros trou dans l'ouest du 28 (0 arbitre à Courville / Nogent le Rotrou / Châteaudun / Senonches / La Loupe / Voves).

Nous échangeons sur le fait de pouvoir organiser la formation T3 sur ce secteur géographique la saison prochaine pour inciter les clubs à trouver des arbitres sans le problème de la distance.

Plus de reports, que dans les autres bassins, règle à affirmer ensemble.

45 : Il y a trop d'arbitres au vu du nombre de matchs et des exigences CMCD de certains clubs.

Nous décidons qu'il désignera en priorité le sud 28 donc les matchs à Toury-Voves voire Châteaudun.

37 : Il y a des soucis avec 2 arbitres qui ont refusé des désignations plusieurs fois.

Il y a également le problème des arbitres sans saisie de dispo.

Il est rappelé qu'il faut essayer de tenir un suivi des arbitres, afin « d'évaluer » les arbitres, leurs retours de convocation, saisie de dispo, QCM etc. Un document commun sera mis à disposition.

Il est aussi rappelé que la CMCD territoriale ne sanctionnera pas les clubs cette saison contrairement à la CMCD nationale.

Il faut privilégier la désignation de binôme plutôt que des solos.

Dépannages de désignations de "dernières minutes", 4 JA dans le bassin 18/36, 4 JA dans le bassin 28, 3 JA dans le bassin 41, 1 JA dans le bassin 37.

Reports de matchs, dans la continuité le refus est à J-21, sauf cas de force majeure prouvée.

- ⇒ En territorial région, le club demandeur doit avoir l'accord du club adverse et avoir géré l'accord des JA
- ⇒ Territorial 2 => Le club demandeur doit avoir l'accord du club adverse et c'est le référent de bassin qui gère l'accord des JA. Si refus des JA, le report est annulé. Un courrier "modèle" sera communiqué à l'ensemble des COC par chaque référent de bassin.

Les "potentiels" JA T3 vers T2", 3 JA dans le bassin 18/36, 3 JA dans le bassin 45, 2 JA dans le bassin 37, aucun dans les bassins 41 et 37.

Désignations JAT sur cette 1^{ère} partie de saison : 32 suivis réalisés au 31/01 et 10 programmés jusqu'au 22/02 et 21 annulations (pour non correspondance dispo JA et dispo JAT)

Désignations suivis JA T3 post formation : des difficultés car beaucoup de T3 à voir, pas assez d'anticipation, mais la mobilisation commence à porter ses fruits. L'objectif étant de tous les suivre d'ici la fin de saison.

Mise en place du process suivant :

- ⇒ Les JAT à sont positionnés sous i-hand J-28
- ⇒ Puis les référents de bassins positionnent les JAT3 sortis de formation

2. Atelier 2 Formation :

Point sur les modules :

Animateur EA : 6 participants

Accompagnateur EA : 22 participants. La nouvelle formule dématérialisée permettant de se former à n'importe quel moment ne favorise pas la participation. Les référents EA seront directement contactés pour rappel et il pourra être envisager de mettre en place des webinaires pour relancer les inscriptions.

Accompagnateur Club : ce nouveau module a vu la participation de 18 personnes.

JA T3 : 3 lieux géographiques de formation, Vierzon/Châteauroux, Chartres, Saran avec 51 participants. Une 2^{ème} session a lieu dans le bassin 45. Nous rencontrons des difficultés pour réaliser les suivis sur l'ensemble des stagiaires, du fait d'un manque d'accompagnateurs et des disponibilités des arbitres. Une liste d'accompagnateurs "non certifiés" est en cours de détection. La vacation pour ces encadrants sera de 15€ et de 0,36/km pour le déplacement. Pour la saison prochaine, nous envisageons qu'un tournoi amical soit mis en place par les COC afin de mobiliser à la fois les arbitres et les accompagnateurs sur une date commune.

JA T2/T1 : la formation qui a eu lieu à Saran en janvier a vu la participation de 12 personnes avec comme formateurs des arbitres nationaux.

OTM : 2 sessions ont eu lieu, une en distanciel, l'autre en présentiel accueillant 55 participants.

RESEC : cette nouvelle formation a eu lieu en distanciel avec 18 participants. Il faudra prévoir d'informer tous nos arbitres, des consignes qui ont été données sur la communication RESEC/JA (Fév./Mars et stages de rentrée 25/26). La partie pratique de validation n'est plus dans le ruban pédagogique de l'IFFE. Un QCM adapté validera cette formation.

JAT : une seule inscription à ce jour, la date du 8 mars en présentiel sera envisagée en plusieurs temps distanciels. Cette formation semble contraignante du fait de la durée (27H).

Afin de favoriser la vocation pour cette fonction et entre-autres le temps passé pour la rédaction des suivis, une proposition d'augmentation de vacation sera demandée au BD de la Ligue.

3. Plénière :

Féminisation :

Un état des lieux est fait sur la répartition des arbitres en H/F par sexe.

On constate un manque de représentation au niveau de l'excellence nationale puisque nous avons seulement un binôme féminin au niveau Exc.3. Pour le niveau régional, 2 Fém. sur le niveau JA T1 (17%), 1 Fém. sur le niveau JAJ T1 (12%), aucune Fém. sur le niveau JA T1N.

Ceci est problématique car c'est un des éléments les plus regardés au niveau de la FFHB et nous n'avons pas de modèle/exemple à mettre en avant.

La répartition sur les niveaux inférieurs est acceptable ou faible, 27% sur les niveaux JA/JAJ T2, et 18% en JA T3 (39% sur la dernière session en formation). La meilleure répartition est à 30% pour les JAJ T3.

Nous pouvons considérer que c'est "rassurant" qu'il n'y ait pas de gouffre même si c'est bien inférieur à la répartition H/F chez les licenciés (64% / 36%)

Cela donne une répartition globale à 17%, et environ à 16% quant aux nombres de matchs arbitrés par des féminines.

Un focus au niveau des clubs montre qu'un grand nombre sont sans arbitres JA/JAJ féminins, notamment des "gros" clubs avec un secteur féminin de niveau régional ou plus : Issoudun/Bourges/Sully/Auneau/Champhol/Jargeau/US Orléans.

Différents axes de travail sont proposés :

- Contacter les clubs cités avant pour comprendre et proposer de l'aide (ressource-méthode)
- D'autres ligues ont mis en place des systèmes de parrainages/marrainages, le problème dans notre ligue est que sans arbitre féminines de haut niveau, ceci sera plus compliqué à mettre en place.
- Faut-il intervenir dans les secteurs d'excellences sportives (club nationaux ou structures études) pour parler du parcours arbitre.
- Idéalement, il faudrait créer un événement autour de l'arbitrage féminin, pour l'instant ça n'est pas possible car il n'y a pas d'équipe constituée au sein de notre commission.
- S'orienter vers un quota ou bonus CMCD pour les clubs qui ont une filière féminine.

Handicap :

Coupe de France Hand Fauteuil à 4 (HF4) :

Plateau national de ¼ de finale a Joué les Tours le 15/02/2025 qui sera arbitrée par une autre ligue car pas de candidat en CVDL (Ligue IDF et Normandie)

11 personnes ont déclaré leur souhait de suivre une formation suivant le lien « Forms » envoyé par la Ligue.

3 arbitres féminines sont recensées (1 JA T3 et 1 binôme ex T1N), elles seront incluses dans la formation CVDL (à planifier).

Le club de USDV a un projet de développement d'une section Hand Fauteuil pour 2025/2026, un premier contact a été pris en octobre dernier.

Pour le Hand Adapté, c'est compliqué car il n'y a pas de candidat déclaré pour arbitrer car "parent pauvre" du Para Hand et le constat que les vocations humaines ont leur limite.

Pour le Hand Sourd, il n'existe pas de club en CVDL à ce jour.

CMCD Territoriale/Nationale :

Un 1^{er} état au niveau territorial a été transmis aux clubs fin novembre. Le COPIL CMCD se réunira début mars pour faire le point sur les clubs en difficultés. Il est communiqué aux différents référents de bassins de favoriser la désignation des arbitres afin qu'ils atteignent à fin mai le quota attendu. Pour cette saison il n'y aura pas de sanction d'appliquée.

Au niveau national, l'approche est la même quant à la demande de désigner, sauf qu'elle est prioritaire, car l'application du règlement est effective (FFHB).

Conseil de promotion :

Depuis cette saison, un fichier a été créé à titre expérimental dont les arbitres ont été informés lors du stage de rentrée. Les différents critères (disponibilités, nb arbitrages, résultats au test physique, participation et note des QCM, participation aux temps de formation, note du/des suivis, retour/dépannage de convocation, gestion des fiches de frais) seront retenus lors du conseil de promotion assuré par le COPIL CTA.

Opération T1N :

Le rôle de la référente est bien perçu par les deux binômes, car disponible en cas de question/problématique. Un accompagnement sur le stage à la MDH a permis de mettre un visage sur chaque nom et pouvoir avoir un aperçu de leur projet dans l'arbitrage à la suite des entretiens réalisés.

En point d'amélioration, il s'agit en place plus fréquemment des visios notamment après les suivis, pour échanger sur les difficultés rencontrées, apporter une aide sur les QCM.

Il serait bien également que les référents T1N soit mis dans la boucle de mail pour les binômes T1N que ce soit pour les dates des QCM, des visios ou autres échéances car cela permettrait de pouvoir mieux les accompagner plus facilement les binômes.

Pour les binômes, la formation proposée par la CNA est une excellente opportunité pour renforcer les compétences acquises et pour assurer une progression continue. Les 4 suivis par binôme sont réalisés par des JAN sur le niveau N1F et N3M.

D'après le référent CNA JA T1N, nos arbitres ne sont pas en difficultés.

Selections JA/JAJ:

IP : Fem. => Brossard/Brossard - Masc. => Personne

IL : Fem. => Clopeau/Peccatte - Masc. => Personne

IC : En cours de décision

Rôles des membres CTA par comité :

Comité 41 : le référent de bassin est membre du CA Comité et intervient principalement sur les désignations et la formation

Comité 37 : le référent de bassin n'est pas au CA Comité, c'est un autre membre de la CTA qui est représenté

Comité 36 : la référente de bassin est membre du CA Comité mais n'est pas invitée aux réunions. Il y a un véritable problème de communication avec le président

Comité 18 : le référent de bassin est membre du CA Comité et bien intégré

Comité 28 : le référent de bassin est membre du CA Comité

Date AG LIGUE :

L'AG devrait être programmée au samedi 14/06. Chaque membre aura un CR à rédiger pour l'inclure dans le bulletin de L'AG

Vœux AG :

Les vœux devront être portés par la CTA, donc il faudra qu'on les pose après concertation. (1 exemple cité : lorsqu'un match est annulé/reporté à X jours, verser une indemnité aux JA)

Tournoi U18F/U18M :

Support d'une formation JAJ T3 vers T2 par bassin => Samedi 22 Fév.

Support d'une formation JAJ T1 et JAJ T2 vers T1 (28 ont répondu OK) => Dimanche 23 Fév.

Dates : CHATEAUROUX (22/02) – MSD CHARTRES (22/02) – STE MAURE (22/02) – LA FERTE (22 et 23/02)

Prochaine réunion en présentiel :

Samedi 24 mai – MDH Territoriale Saran

Laurent Carneau
Co-président CTA